

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

PONT D'ACHÈRES Les élus du Val-d'Oise s'inquiètent des conséquences du projet

Vendredi 9 février 2024, Aurélien Taché, député de la 10^e circonscription du Val-d'Oise s'est rendu sur l'île de la Dérivation à Carrières-sous-Poissy.

C'est un projet qui cristallise crainte et opposition de la part des habitants, des associations environnementales et depuis fin décembre des élus du Val-d'Oise.

Vendredi 9 février 2024, Aurélien Taché, député de la 10^e circonscription du Val-d'Oise (Cergy-Nord et l'Hautil) s'est rendu sur l'île de la Dérivation à Carrières-sous-Poissy. Lieu où s'érigera l'une des 7 piles du futur pont d'Achères. Pour rappel, cette future construction de 2 x 2 voies et de 32 m de large, incluant un nouveau franchissement de la Seine, va permettre de relier la RD30 à Achères à la RD190 à Triel-Sur-Seine, en traversant les communes de Carrières-sous-Poissy et Chanteloup-les-Vignes.

Une liaison entre l'A13 et l'A15 pour les élus du Val-d'Oise

Non concertés dans ce projet mené par le département des Yvelines, les élus du Val-d'Oise s'inquiètent de l'impact du futur pont d'Achères sur les routes de leurs communes.

Aurélien Taché s'est rendu sur place, avec Hervé Florczak le maire de Jouy-le-Moutier, pour se rendre compte de l'ampleur du projet alors que les travaux

de défrichement ont débuté en septembre dernier.

« On a déjà une saturation routière sur l'A15, l'A13 et sur la N184. Avec ce projet on va encore avoir du trafic routier supplémentaire. Avec les GPS, on va être ciblé comme les routes secondaires et avoir plus de congestion routière. On a tous beaucoup d'inquiétudes », affirme Aurélien Taché. Le député écologiste de la NUPES a aussi des craintes sur l'aspect environnemental du projet. « Les 14 % d'émissions de gaz à effet de serres en plus, les 45 espèces protégées menacées et les atteintes à la biodiversité me préoccupent beaucoup. »

Une inquiétude sur les futurs embouteillages, partagée par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. « La N184 va être encore plus surchargée de camions et de voitures. Grâce aux logiciels GPS, je suis persuadé qu'en cas de bouchon sur la N184, il y aura des impacts sur Éragny-sur-Oise, Saint-Ouen-l'Aumône, Jouy-le-Moutier, Maurecourt et même Andrézy », prévoyait Jean-Paul Jeandon, le président PS de l'agglo cergy-pontoise et maire de Cergy, en décembre dernier.



Le député Aurélien Taché et la sénatrice Ghislaine Sénée au centre, au niveau de l'emplacement où l'une des piles du futur pont d'Achères devrait se tenir. FLORENT JACONO

« Un soutien fondamental » pour les associations environnementales

Un argumentaire proche de celui des associations environnementales opposées depuis le début à ce projet. « Ce soutien des élus du Val-d'Oise est fondamental. Car le département soutient que cette petite route n'intéresse que les Yvelines. Alors que c'est totalement faux », affirme Christiane Paravy, présidente du COPRA 184, association oppo-

sée historiquement au projet de l'A104 reliant l'A13 à l'A15. Dès lors que le projet de l'A104 a été sorti du SDRIF-E (schéma directeur environnemental), c'est ce projet-là qui va le remplacer. Même si ce n'est pas ça au départ, cette route va très vite devenir la liaison entre l'A13 et l'A15. Les voitures après la RD30 vont ensuite déboucher sur la N184 et donc le Val-d'Oise. Et vers le sud, les voitures vont arriver soit aux Mureaux ou Verneuil Vernouillet ou même

à Orgeval par la RD154. Les embouteillages seront monstrueux. »

Une future manifestation le 3 mars

Le président de l'agglomération de Cergy-Pontoise va rencontrer les associations opposées au projet le 20 février prochain. La mobilisation des élus du Val-d'Oise « est en train de monter », selon Aurélien Taché qui espère que Jean-Paul Jeandon signe, comme lui, la pé-

tion contre le pont d'Achères. « Ça pourrait avoir un impact fort », estime le député. « C'est quand les élus locaux ont suivi les associations environnementales, comme avec le circuit de F1 à Flins ou la carrière à Breuil-en-Vexin, que ces projets ont été abandonnés. C'est pour ça que la mobilisation des élus du Val-d'Oise et des communes alentours est importante », juge la sénatrice des Yvelines Ghislaine Sénée, également présente sur place. Comme la sénatrice, qui a questionné le gouvernement sur le pont d'Achères au Sénat, le député va saisir le gouvernement en posant une question sur le sujet à l'Assemblée nationale.

À noter qu'un recours sur le contentieux mené par les associations est d'ailleurs toujours en attente de jugement, alors que les premiers travaux ont commencé.

En attendant, les associations vont se mobiliser avec une nouvelle manifestation contre ce projet le 3 mars prochain. Plusieurs élus du Val-d'Oise devraient être présents au côté des manifestants. Par le passé, les maires de Carrières-sous-Poissy et d'Andrézy ont manifesté.

• Florent JACONO